

L'ÉVEIL

de la nation

Bihebdomadaire togolais d'informations générales - Fondé en 2004 Prix : 250 F CFA

LES NUMEROS VERT DE L'OTR

POUR SIGNALER
TOUT FAIT SUSPECT
VEUILLEZ COMPOSER
N° VERT 8280
Anticorruption

POUR TOUT RENSEIGNEMENT
INFORMATION OU CONSEIL
VEUILLEZ COMPOSER LE
N° VERT 8201
Renseignements

OTR
FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

Succès du sommet extraordinaire de la CEDEAO à Lomé

Faure Gnassingbé un leadership reconnu par ses pairs

P.3



Faure Gnassingbé et ses pairs de la CEDEAO

Des incongruités au sein du parlement togolais :

La première vice-présidence vacante depuis plus de 3 ans



Dama Dramani, président de l'Assemblée nationale
Page 4

L'endroit et l'envers d'un décor :

Lomé une capitale à deux visages samedi dernier



Les deux visages de la ville de Lomé
Page 5

Un leader de l'opposition au mauvais endroit au mauvais moment :

Que cherchait Jean-Pierre Fabre dans la nuit de Samedi à l'Hôtel 2 Février ?

Page 4



Jean-Pierre Fabre, Pdt ANC

Produits halieutiques venus d'ailleurs



Le Togo interdit l'importation du Tilapia sur son sol

Le 27ème Tour cycliste du Togo rentre dans l'histoire :

Togocel marque sa présence sur la compétition

Annonces & Services

Tour de garde des pharmacies du 16/04 au 23/04/2018

BON PASTEUR	38, Av. Libération	22 21 13 87
AKOFA	Av. Maman N'Danida Amouvié	22 21 00 97
N-D de MEDJ	Boulevard du 13 Janvier, Angle rue Galfou • Face Byblos	22 35 20 02
BIOVA	Bd. Houphet Boigny	22 34 50 93
PORT	Face Hôtel Sarakawa	22 27 61 88
HORIZON	185, boulevard du 13 janvier Nyakonekopé. Face Sapeurs-Pompiers à côté de l'immeuble A.A.C.	22 20 42 42
PATIENCE	Tokoin Gbadago	22 21 60 94
BON SECOURS	Rue du Grand Collège du Plateau • Casablanca	22 45 76 74
JUSTINE	291, Bd des Armées • Tokoin Habitat	22 21 00 01
PROSPERITE	Située sur le Bd Eyadéma entre l'immeuble ALBA et la Direction de la Police Judiciaire (DPJ)	23 38 84 25
PEUPLE	Marché NUKAFU	22 26 84 22
LE JOURDAIN	Boulevard Léopold Sédar SENGHOR, face au CEG Tokoin Wufi	22 61 58 14
BAH	Face EPP Hedzranawé	22 26 03 20
St PIERRE	Sagboville Hedzranawé. Boulevard Haho	22 26 19 73
KLOKPE	Derrière la Foire Togo 2000 • Quartier Adégou	22 61 42 42
MAWULE	Bè-Kpota (Anc. Pharmacie du Rond Point Gakpota)	22 27 11 21
MAÉLYS	1888, Bd Malfakassa • Bè Kpota en Face de NETADI	22 27 60 19
BETHEL	Rte d'Adidogomé	22 25 23 70
DES ECOLES	Face Lycée Technique Adidogomé et près du CEG, Route de Kpalimé	22 51 75 75
HOSANNA	Carrefour Sagbado-Adidogomé. Axe Sémékonawo	22 51 50 49
DU POINT E	508, rue 129 Alfo Gakli (Kint Gomé), à Djidjé dans la voie de la pharmacie Djidjé	22 51 91 71
LE GALIEN	Rue Pavée d'Adidoardin	22 51 71 71
VIGUEUR	Rue 267, AGBALEPEDOGAN, Kilimandjaro	22 51 63 30
St JOSEPH	Bretelle BE KLIKAME	22 25 74 85
NABINE	Sise à Agoè Anomé dit Plateau (Route du Bar Plateau)	23 21 66 15
VOLONTAS DEÍ	Quartier Avédji, Carrefour "SUN CITY", face à l'ancien bar Sun City	22 36 00 95
VITAFLORE	Sise à Agoè Vakposito à 100 m de la station Shell Agoè Vakposito	22 19 22 88
AGOE-NYIVE	A côté de l'Eglise Catholique d'Agoè-Nyivé	22 25 83 38
ESPACE VIE	Agoè Logopé, face bar Plaisir 2003	22 32 87 20
APOU ANTOINE	Boulevard Lycée Agoè-Nyivé • Agoè-Assiyéyé	22 19 12 15
DIVINA GRACIA	Quartier Agoè-Flovi Rond point Cool Catch (ancien carrefour Bafana-Bafana)	22 45 79 89
AVEPOZO	A côté de la place publique d'avepozo	22 27 04 88
DE L'EDEN	Route d'Aného, face cité Baguida	22 52 13 98



A compter du
30 Novembre
 vos transactions
T Money vous
 rapporte des
points!

COMPOSEZ
***145#**
 ET FAITES VOS
 TRANSACTIONS



COMMUNIQUÉ

LE GROUPE TOGO TELECOM INFORME SON AIMABLE CLIENTELE QU'ELLE POURRA DESORMAIS PAYER SES FACTURES TELEPHONIQUES ET INTERNET VIA LE SERVICE T MONEY. POUR PAYER LES FACTURES VIA T MONEY, LE CLIENT A DEUX OPTIONS :

- 1- PAYEZ SA PROPRE FACTURE EN TAPANT LE CODE *145*6*3*2*1#
- 2- PAYEZ LA FACTURE D'UN TIERS EN TAPANT LE CODE *145*6*3*2*2#

POUR EFFECTUER L'OPERATION VIA T MONEY, LE CLIENT DOIT SE SERVIR DE SON NUMERO DE COMPTE DE FACTURATION INSCRIT DANS L'ANGLE SUPERIEUR DROIT DE LA FACTURE TELEPHONIQUE IMPRIMEE.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT, APPELEZ LE 119 OU LE 22 00 01 19 !

TOGO TELECOM VOUS REMERCIE POUR VOTRE FIDÉLITÉ.

LA DIRECTION GÉNÉRALE

Succès du sommet extraordinaire de la CEDEAO à Lomé

Faure Gnassingbé un leadership reconnu par ses pairs

La conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a tenu une session extraordinaire samedi dernier à Lomé sous la direction du président en exercice de l'organisation sous régionale Faure Essozimna Gnassingbé. La rencontre de Lomé a battu tous les records de participation avec dix chefs d'Etat et deux vice-présidents présents, puis deux pays seulement représentés au niveau ministériel. Seul manque à l'appel la Sierra-Leone où une transition est en cours dans ce pays après les élections présidentielles de début avril.



Faure Gnassingbé et ses pairs

Etaient donc présents à cette session, Patrice Talon du Bénin, Rock Marc Christian Kaboré du Faso, Alassane D. Ouattara de Côte d'Ivoire, Alpha Condé de Guinée, José Mario Vaz de Guinée Bissau, George Weah, du Libéria, Ibrahim Boubacar Keitadu Mali, Issoufou Mahamadou du Niger, Macky Sall du Sénégal, Faure Essozimna Gnassingbé du Togo, Mme Fatumatta Jallow-Tambajang, Vice-Présidente de Gambie, Pr. Yemi Osinbajo, Vice-Président du Nigéria.

Julio Cesar Herbert Lapes, Ministre de l'Intégration Régionale du Cap Vert et Albert Kan Dapaah, Ministre de la Sécurité Nationale du Ghana ont représenté leur

pays respectif.

Au-delà du thème de la rencontre, « la crise politique depuis 2 ans en Guinée Bissau », la mobilisation observée pour ce sommet démontre le poids diplomatique dont bénéficie le Togo dans la sous-région.

Retour à la normale en Guinée Bissau

Pour un retour à la normale en Guinée Bissau objet de la présente session, diverses décisions ont été prises et mentionnées au communiqué final. « La Conférence a pris note des consultations en cours entre le Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et du Cap Vert (PAIGC) et le Parti d'un nouveau social (PRS). Elle les encourage à

poursuivre le dialogue pour la stabilité du pays.

Son Excellence Monsieur José Mario VAZ., Président de la République de la Guinée Bissau a informé la Conférence que, après consultations avec les forces politiques et la société civile, les décisions suivantes ont été prises :

- la nomination de M. Aristides GOMES comme Premier Ministre de consensus. Cette nomination sera prise par décret présidentiel le 17 avril 2018 ;

- la tenue des élections législatives le 18 novembre 2018

En outre, la Conférence a pris note de ce que l'ensemble des acteurs politiques a également décidé de l'ouverture du Parlement le 19 avril

2018 pour statuer notamment sur les points liés à la nomination des membres de la Commission électorale et de la prorogation de la législature » indique entre autres le communiqué final de la conférence.

Au demeurant, la Conférence a félicité les présidents Alpha Condé, Médiateur de la CEDEAO pour la Guinée Bissau et surtout Faure Essozimna Gnassingbé, Président de la Conférence, qui pour les efforts soutenus qu'il a déployés dans le cadre de la médiation et qui pour le travail qu'il a accompli dans le cadre de la recherche d'une solution dura-

ble à la crise en Guinée Bissau.

D'ailleurs, la Conférence a mis en place un Comité de Suivi, composé des deux présidents et du Président de la Commission de la CEDEAO, à qui il est demandé de « prendre toutes les dispositions nécessaires pour la mise en œuvre de cette feuille de route ».

La crise en Guinée Bissau n'a pas occulté d'autres préoccupations de la sous-région durant le sommet. C'est ainsi que sur la Sierra Leone, les Chefs d'Etat et de Gouvernement se sont félicités du bon déroulement

Suite à la page 5

DIRECTION DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Communiqué de presse

Lomé, le 14 avril 2018

Le chef de l'Etat, SEM Faure Essozimna Gnassingbé a présidé ce jour à Lomé, les travaux du Sommet extraordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de la CEDEAO consacré à la Guinée Bissau. Plus d'une dizaine de chefs d'Etat et de gouvernement ont pris part à ce rendez-vous capital pour envisager des solutions de sortie de crise politique et institutionnelle qui mine ce pays.

Dans son intervention, le Président en exercice de la CEDEAO, Président de la République Togolaise, SEM Faure Gnassingbé s'est félicité de la tenue de cette session qui s'inscrit dans la dynamique de l'organisation sous régionale d'anticiper et de trouver des issues favorables pour garantir la stabilité dans les pays membres.

Evoquant particulièrement la situation qui prévaut en Guinée Bissau, il a réitéré la disponibilité de la CEDEAO à accompagner ce pays. « Nos frères bissau-guinéens peuvent compter sur notre présence attentive à leurs côtés jusqu'à ce qu'ils parviennent à une solution concertée pour aider le pays à renforcer ses institutions », a déclaré le chef de l'Etat à l'ouverture du sommet.

Il a invité les pays membres à s'engager davantage en vue de réussir le pari de la paix et de la stabilité au sein de la Communauté dont l'objectif premier est l'intégration et la croissance économique.

Les travaux ont été sanctionnés par un communiqué final qui fait ressortir les grandes décisions du Sommet extraordinaire de Lomé notamment la décision du Président bissau-guinéen de nommer un Premier ministre de consensus en la personne de Aristide Gomez et la tenue des élections législatives. En outre, la Conférence a pris note de la décision des acteurs politiques de l'ouverture prochaine des travaux du parlement.

La Conférence a félicité le Président Faure Gnassingbé pour ses efforts dans la résolution de la crise bissau-guinéenne.

Concernant la situation au Togo, la Conférence s'est félicitée de la contribution du Président ghanéen en vue de la résolution pacifique des tensions sociopolitiques. Elle invite les acteurs politiques et la société civile à s'abstenir de tout acte de violence et tout agissement susceptibles de menacer la paix et la stabilité.

Les Présidents Nana Addo Dankwa Akufo-Addo et Alpha Condé ont été désignés facilitateurs de la CEDEAO pour le Togo. A cet égard, la Conférence les encourage à intensifier les efforts pour aider le gouvernement et les acteurs politiques dans la réalisation des réformes constitutionnelles, dans le respect des délais légaux, des normes et principes de la démocratie et de l'Etat de droit.

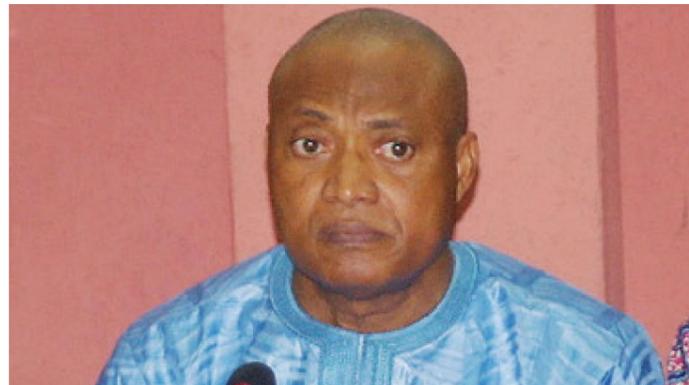
Continuez de suivre l'actualité de la République togolaise sur :
www.republiquetogolaise.com
www.presidence.gouv.tg

Politique

Un leader de l'opposition au mauvais endroit au mauvais moment :

Que cherchait Jean-Pierre Fabre dans la nuit de samedi à l'Hôtel 2 Février ?

Les leaders de la coalition ont été sérieusement éprouvés la semaine dernière pour leur entêtement à maintenir des manifestations interdites. Courses poursuites, bastonnades, tirs de grenades lacrymogènes pour disperser des attroupements, encerclement de siège de l'opposition etc. C'est l'image désolante qu'a offert le Togo à la face du monde les 11, 12 et 14 Avril dernier, mais dans la soirée de Samedi, la présence d'un leader de la coalition à l'Hôtel du 2 Février où venait de prendre fin le sommet de la CEDEAO relance le débat sur la sincérité de certains qui mènent la contestation.



Jean-Pierre Fabre, ANC

Pendant que la coalition des 14 partis a décidé de faire monter la pression le 14 Avril dernier pour mieux se faire entendre des Chefs d'Etat arrivés pour le sommet extraordinaire de la CEDEAO, les forces de l'ordre n'ont donné aucune chance d'un quelconque regroupement surtout dans la ville de Lomé. Des informations ont fait état de ce que le siège de la CDPA où se tenait une réunion des membres de la coalition était assiégé par une horde de forces de l'ordre.

Finalement, le sommet s'est bien déroulé, avec des décisions parmi lesquelles celle nommant deux présidents comme facilitateurs de la crise togolaise.

Pour un total record de 11 Chefs d'Etat présents en plus de Faure Gnassingbé, sept étaient repartis quelques heures après le sommet mais trois à savoir le Nigérien Mahamadou Issifou, le Malien Ibrahim Boubakar Kéita et le Burkinabè Rock Marc Christian Kaboré ont passé une nuitée supplémentaire pour ne rentrer chez eux que le lendemain. Faure Gnassingbé Président en exercice de l'instance sous régionale a pris congé de ses hôtes autour de 22h, heure locale.

Mais chose curieuse et surprenante, c'est juste après que le Président de la République soit parti de l'Hôtel que l'on voit Jean Pierre Fabre faire son entrée dans le hall de l'Hôtel. Il se dirigera vers l'ascenseur pour une destination qui demeure à ce jour

secrète.

Qu'est-il donc venu faire nuitamment et de façon solitaire à cet endroit ?

On sait très bien que l'Hôtel du 2 Février est un lieu public que n'importe qui peut visiter. Homme d'affaire, politique ou citoyen lambda peut visiter qui il veut dans cet Hôtel sans attirer l'attention de qui que ce soit. Le tour effectué dans la soirée de Samedi au-delà de 22 h, par Fabre dans cet Hôtel quivenait d'abriter un sommet de haut niveau n'est

pas perçu par les observateurs comme anodin. Un Gerry Tama, ou un Nicolas Lawson serait aperçu dans cet hôtel que personne ne crierait garde mais quand c'est une grosse ponte de l'opposition surtout l'opposition contestataire qui se retrouve en un tel endroit, un jour censé être celui où la coalition dit avoir été encerclée, cela suscite des interrogations. Est-il allé rencontrer les trois Présidents qui ont passé une nuit supplémentaire ?

Si oui, pourquoi alors

venir seul alors qu'il s'est engagé dans une logique de coalition avec 13 autres partis politiques ?

Si c'est confirmé que cette visite nocturne et solitaire avait pour but de rencontrer les Présidentssus-cités, le Chef de file de l'opposition serait pris en porte à faux étant donné que, quelques jours plus tôt, le Président de l'ANCavait parlé de tentative d'assassinat contre sa personne.

Les différentes tentatives de notre rédaction

pour donner la parole aux voix autorisées à l'ANC pour nous en dire plus sur cette apparition de Fabre à l'Hôtel du 2 Février ont été vaines mais qu'à cela ne tienne les Togolais attendent de pied ferme que les acteurs politiques mettent chacun de l'eau dans son vin pour un aboutissement heureux de cette crise. Si donc c'est dans cet ordre d'idée que le Président de l'ANC s'est rendu à l'hôtel du 2 Février on ne peut que s'en réjouir.

Kpélfia Biva

Des incongruités au sein du parlement togolais :

La première vice-présidence vacante depuis plus de 3 ans

Dans quelques mois l'actuelle législature rentrera dans l'histoire. Un parcours de cinq ans fait de haut et de bas, mais aussi des faits qui frisent l'amateurisme ont été détectés dans la conduite de cette législature.

La mise sur pied de l'assemblée nationale est prévue par la loi fondamentale de notre pays. Mais son fonctionnement est réglé par la loi organique mais aussi le règlement intérieur.

Au cours de cette législature, de façon flagrante le règlement intérieur de l'institution censé faire des lois pour notre pays est sérieusement malmené et régulièrement foulé au pied.

Tenez, l'article 15 du règlement intérieur de l'Assemblée nationale dispose en son dernier alinéa que :

« En cas de vacance d'un autre poste par dé-

mission ou toute autre cause, il est procédé au remplacement du titulaire au plus tard au cours de la prochaine session de l'Assemblée nationale dans les conditions indiquées à l'article 12 ci-dessus ».

Alors qu'il occupait le poste de premier Vice-Président de l'Assemblée nationale, le 9 juin 2015, Komi KlassouSelom est nommé premier Ministre de la République togolaise. Une nomination qui reconforte la disposition constitutionnelle qui prévoit que le Chef de l'Etat nomme le premier Ministre au sein de la majorité parlementaire. Mais depuis bientôt 03 ans



Dama Dramani, Pdt de l'assemblée nationale

que le PM a été nommé, l'assemblée n'a toujours pas encore procédé à son remplacement.

Comment comprendre cette négligence de la part du Président de l'Assemblée Nationale ?

Il est impensable qu'une situation pareille a pu durer 3 ans sans que le bureau de l'assemblée ne prenne ses responsabilités malgré des appels incés-

sants des députés de l'opposition.

Il n'est pas tard pour Dama Dramani et les siens de pourvoir au remplacement à la tête de la première vice-président l'actuel Premier Ministre pour éviter que cette façon de faire soit une jurisprudence dans le fonctionnement de l'assemblée nationale à venir.

Akpanawè

L'endroit et l'envers d'un décor :

Lomé une capitale à deux visages samedi dernier

Lomé la capitale togolaise était sous les feux des projecteurs samedi dernier, et pour cause l'opinion avait à apprécier l'endroit et l'envers d'un seul et même décor.

Si à l'endroit on pouvait indiscutablement parler de ce sommet extraordinaire de la CEDEAO qui s'est tenu dans la capitale du Togo, à l'envers, on a la tentative de marche dispersée à coup de grenades lacrymogènes par les forces de l'ordre.

En effet, la situation dans deux pays de l'espace communautaire a retenu l'attention des pays membres de la CEDEAO qui ont décidé sous l'égide de leur Président en Exercice, le Togolais Faure Gnassingbé, de se retrouver à Lomé pour plancher essentiellement sur les cas de la Guinée Bissau et du Togo.

Les rues de Lomé qui mènent de l'aéroport jusqu'à l'Hôtel du 2 Février où devrait se tenir la rencontre sont pavoisées aux couleurs du Togo mais aussi aux différentes couleurs des drapeaux des pays membres de la CEDEAO. Lomé jadis Suisse de l'Afrique, capitale des rencontres internationales s'est parée de ses plus beaux habits. Les Hôtes de la session extraordinaire de la CEDEAO qui ont commencé par fouler le sol de notre pays depuis vendredi après-midi ont eu droit à un accueil chaleureux de l'aéroport jusqu'au lieu de la conférence. Une am-



bianche festive qui a caractérisé la cérémonie d'ouverture du sommet avec à la clé l'intervention pleine d'optimisme du numéro 1 togolais.

Pendant donc que Lomé présentait cette image d'une ville attrayante pleine de beauté dans certains quartiers, ailleurs comme dans les quartiers bè, Adidogomè, DjidjoléTotsi etc... c'est le spectacle de ville fantôme que Lomé offrait à tous ceux qui arpentaient ces quartiers.

Pneus brûlés, barricades dressées, des poubelles déversées sur des chaussées, c'est en tout cas l'autre réalité togolaise samedi dernier. Ensuite, des bastonnades, courses poursuites, arrestations et usage de gaz lacrymogènes ont été le vécu des militants qui tentaient de défier les forces de l'ordre, siège de la CDPA encerclé pendant que les leaders de la C14 y sont, est la réponse que

le gouvernement a donnée au refus et à l'entêtement des militants de l'opposition et leurs leaders à qui mal en a pris d'imaginertener une marche pendant qu'un sommet se tient dans notre pays. A partir de Samedi l'opposition comprendra plus ou moins qu'elle peut blaguer avec tout sauf oser défier l'autorité en un jour où les Président de la sous-région sont dans nos murs.

La Rédaction

Situation sécuritaire dans le Conseil de l'Entente : Une réunion s'ouvre ce jour à Lomé

De nos jours, l'espace sous régional Ouest-africain n'est pas épargné par la montée de l'extrémisme et des groupes terroristes. En vue de faire face de manière efficace aux défis sécuritaires dans les Etats membres du Conseil de l'Entente, Lomé accueille à partir de ce jour et ce jusqu'au 19 avril, la réunion des ministres en charge de la sécurité et des frontières de l'espace.

Placée sous le thème « Pour un renforcement de la coopération sécuritaire dans le secteur du renseignement », cette grande réunion s'ouvre aux participants venus du Bénin, du Burkina-Faso, du Niger, de la Côte d'Ivoire et du Togo. L'objectif est d'adopter une stratégie de coopération sécuritaire dans le secteur du renseignement dans l'espace du Conseil de l'Entente. Au cours de ces assises de trois jours (17 au 19 avril), il sera essentiellement question de passer au crible, la situation sécuritaire dans le secteur du renseignement dans les Etats qui constituent le Conseil de l'Entente, et de mettre sur pied un mécanisme de coopération pour partager des informations



sécuritaires en vue de faire face efficacement aux défis sécuritaires.

En 2017, une réunion du genre avait déjà réuni les Etats du Conseil de l'Entente. Elle était placée sous le thème : « Lutte contre la cybercriminalité dans les Etats membres de l'Entente : l'expérience Ivoirienne. »

Rappelons que le Conseil de l'Entente est une

organisation de coopération régionale d'Afrique de l'Ouest, à finalité économique. Il est créé le 26 mai 1959. C'est la plus ancienne organisation de coopération en Afrique de l'Ouest. Aujourd'hui, cette organisation a pour défis la paix et la sécurité d'une part, et le développement économique de l'autre.

MF

Poème

A LA RECHERCHE DE NOUVELLES RACES

(En mémoire de Karoline Maya)

Elle s'est éteinte,
La race des Peulhs
Qui savaient étouffer
Dans les frous-frous
De leurs boubous,
Les bêlements desBéliers,
Qui savaient démêler
Avec leur bâton magique,
Les toiles des Araignées !

Elle s'est éteinte
La race des Barbichettes
Dont les poils affrontaient
Ceux de la crinière des Béliers,
Se confondaient à la nébuleuse
Des filets des Araignées sous-marines !

Elle s'est éteinte,
La race des Guerriers
Qui avec élégance, savaient,
Avec leurs chéchias rouges
Tenir en respect, des Terroristes,

Elle s'est éteinte,
La race des Buffles
Qui savaient terroriser
Autant qu'ils savaient rassurer !

Elles ont fait place aux charaçons
Qui ne savent que vider les greniers
Sans être capables d'en prendre la défense !

Elles ont fait place aux Pélicans
Qui ne savent que remplir,
Des poissons du marigot,
Leurs becs, pour se rendre aphones !

Bodi Banche BODELIN,
(Au nom de la Patrie,
Lomé, 16 novembre 2017)

Actualité

Développement d'un parc éolien pour des Energies renouvelables

L'accompagnement de l'Allemagne ne fera pas défaut au Togo

A l'initiative de l'Université de Lomé (UL), en collaboration avec le Centre Ouest Africain sur le Changement climatique et l'utilisation Adaptée des Terres (WASCAL), un atelier régional sur les « défis de l'énergie renouvelable en Afrique de l'Ouest », s'est tenu à Lomé le vendredi 13 avril dernier. Première d'une série, cette rencontre a été consacrée à l'état des lieux des énergies renouvelables au Togo, afin de mettre en branle une ambitieuse politique énergétique.

L'UL entend ainsi contribuer à la mise en place d'un programme de recherche-action sur les énergies

renouvelables, autant au Togo que dans la sous-région. Pour le 1^{er} Vice-président de l'UL, Komlan Batawila, il est désormais question pour les Etats d'intensifier leurs efforts dans le développement des énergies renouvelables. Les conditions sont en effet favorables, avec un important taux d'ensoleillement évalué entre 5 et 7 Kwh par mètre carré et par jour et de grands espaces et courants d'air marin propices au développement des éoliennes.

C'est à cet effet que le responsable de l'UL a souhaité que le Togo réactive un projet de parc

éolien de 25 mégawatts, datant de 2012. Présent à cet atelier, Christoph Roveekamp, expert du ministère allemand de l'Education et de la Recherche (BMBF) a aussitôt montré la disponibilité de son pays, à accompagner le Togo dans sa quête de plus d'énergies alternatives.



Remède à la crise socio-politique

Trois partis politiques se réclamant de l'opposition centriste propose « le dialogue avec un esprit de consensus »

« Le dialogue avec un esprit de consensus reste le seul remède » à la crise socio-politique que traverse le Togo depuis sept mois. C'est ce que pensent trois partis politiques, notamment le Nouvel Engagement Togolais (NET) de Gerry Taama, la Convergence Patriotique Panafricaine (CPP) de Francis Ekon et le Parti Démocratique Panafricain (PDP) de Bassabi Kagbara se réclamant du centre de l'échiquier politique togolais. C'était lors d'une conférence de presse au cours de laquelle ils ont présenté leur analyse de la situation politique du moment de notre pays.

« Que ce soit en passant par une nouvelle constitution ou par une révision en profondeur de l'actuelle constitution, à travers un vote à l'Assemblée nationale par le biais d'un référendum, il faut absolument procéder à une révision constitutionnelle en 2018 ». « Le retour à la constitution de 1992 étant source d'autant de conflits que le maintien de l'actuelle constitution en l'état, une nouvelle constitution, conservant les fondamentaux de la constitution originelle de 92, mais actualisée par les apports de tous les corps constitués, et particulière-



ment ceux des travaux de l'atelier organisé par le HCRRUN sur les réformes politiques, peut davantage concilier les Togolais ». « Ce n'est pas parce que nous marchons que les choses vont se faire automatiquement ». Ce sont là entre autres, des extraits de la déclaration liminaire de ces partis politiques lors de la conférence.

Les Centristes qui voulaient par cette sortie informer les uns et les autres de l'existence de leur groupe informel mais aussi donner leur position à défendre au milieu des deux positions tranchées, notamment celles de l'UNIR et de la Coalition des 14. C'est ainsi qu'ils ont formulé des recommandations. A cet effet, pour un processus électoral apaisé, transparent, crédible et consensuel, selon eux, le groupe propose un cadre électoral avec pour socle, le vote des Togolais de la diaspora, une révision raisonnée

du découpage électoral, l'élaboration responsable d'un nouveau fichier électoral, la recombinaison éventuelle de la CENI et de la Cour Constitutionnelle.

Qu'à cela ne tienne, il est clair désormais qu'il n'y aura plus que deux voix dans la crise togolaise mais plutôt trois à savoir le parti au pouvoir (UNIR), l'opposition radicale (coalition des 14) et l'opposition centriste (NET-PDP-CPP). Sûrement que cette troisième voix permettra de faciliter une sortie de crise. Et comme l'adage africain le dit, lorsque deux personnes se querellent, une troisième personne leur permet de mieux voir les choses.

Vivement donc que l'apport des centristes puisse rapprocher les positions et surtout éclairer les deux médiateurs de la crise togolaise, nouvellement désignés par la CEDEAO.

La rédaction

Succès du sommet extraordinaire de la CEDEAO à Lomé

Faure Gnassingbé un leadership reconnu par ses pairs

Suite de la page 3

des élections générales les 7 et 31 mars 2018 et ont félicité le peuple de Sierra Leone pour le renforcement de leur démocratie. La conférence s'est prononcée sur la situation socio-politique au Togo en désignant officiellement Nana Addo Dankwa Akufo-Addo et Alpha Condé comme facilitateurs de la CEDEAO pour le Togo.

Elle a également condamné les attaques terroristes dans la région et exprimé sa solidarité aux pays affectés tout en réaffirmant la détermination de la CEDEAO à lutter sans relâche contre le terrorisme et l'extrémisme violent.

La sécurité alimentaire n'était pas du reste, la Conférence a instruit la Commission de la CEDEAO de travailler en étroite collaboration avec les Etats membres afin de contribuer à relever le défi de la pénurie alimentaire et d'y trouver une solution dura-

ble.

Somme toute il n'y a pas l'ombre d'un doute, le sommet a été une réussite sans ambages et à la satisfaction de tous. La question principale inscrite à l'ordre du jour ainsi que d'autres préoccupations de l'heure, ont trouvé solutions ou abordées avec sérénité et justesse. Il n'en pouvait être autrement vu le leadership de la diplomatie togolaise et de son chef d'Etat Faure Gnassingbé, ainsi que la tradition d'hospitalité et d'accueil du peuple togolais.

Il faut souligner que la Guinée Bissau est plongée dans une crise depuis de longs mois. L'organisation a multiplié les médiations. Le chef de l'Etat togolais, Faure Gnassingbé qui préside la CEDEAO, s'est personnellement impliqué dans ce dossier depuis 10 mois qu'il a pris la présidence tournante.

Sam Djobo



Conducteurs de Taxi et de Taxi - moto,
PAYEZ facilement l'IRTR
à partir de votre mobile



***145*6*5*2#**



Saisissez le numéro d'immatriculation de l'engin

*(Exemple : TG **** BG)*

**Vous recevez la notification d'imposition
précisant le montant à payer**

Confirmez le paiement

**Saisissez votre code secret de compte TMoney
pour valider la transaction**

*Vous recevez enfin un message de validation ou de l'invalidation de
l'opération.*

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

Règlement de la situation socio-politique au Togo

Actes de violence et menaces à la paix et à la stabilité proscrits, respect des délais légaux

« Au titre de la situation socio-politique au Togo, La Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement salue les initiatives et les efforts de S.E.M. Nana Addo Dankwa Akufo-Addo, Président de la République du Ghana en vue de la résolution pacifique des tensions sociopolitiques auxquelles le Togo est confronté depuis août 2017.

Elle invite instamment tous les partis politiques et la société civile togolaise à s'abstenir de tout acte de violence et de tout agissement susceptibles de constituer une menace à la paix et à la stabilité du Togo et de la région.

La Conférence désigne leurs Excellences Monsieur Nana Addo Dankwa Akufo-Addo et Professeur Alpha Condé en qualité de facilitateurs de la CEDEAO, leur exprime sa confiance et son soutien et les encourage à intensifier leurs efforts pour aider le gouvernement et les acteurs politiques togolais dans la réalisation des réformes constitutionnelles, dans le respect des délais légaux, des normes, et principes de la démocratie et de l'Etat de droit. Elle instruit la Commission de prendre toutes les dispositions pour apporter son appui à leurs Excellences Monsieur Nana Addo Dankwa Akufo-

Addo et Professeur Alpha Condé et de proposer des recommandations qui seront soumises au prochain sommet de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement ». Ainsi en a décidé la session extraordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) qui s'est tenue le 14 avril 2018, à Lomé.

In extenso, c'est la partie du communiqué final de la conférence qui parle du Togo. Donc trêve de spéculations. Le texte est clair comme l'eau de roche. Désor-

mais, ceux qui pensent à prendre le pouvoir ou du moins troubler l'ordre constitutionnel par la rue, doivent changer de stratégies et mieux se soumettre aux institutions républicaines.

En réalité, les politiciens avisés savaient qu'il n'en pouvait en être autrement dans la mesure où le Togo n'est pas dans le cas d'une crise institutionnelle. Il s'agit simplement d'une crise socio-politique avec toutes les institutions de la République bien en place.

Le texte de la CEDEAO signifie tout simplement que désormais il n'y aura plus d'exigences çà et là. Les fa-

cultivateurs appuyés par la Commission de la CEDEAO vont écouter toutes les parties prenantes à la crise sans exception puis faire des propositions de sortie de crise sur lesquelles vont marcher tout le monde, notamment les Togolais et la communauté internationale. Dans tous les cas tout devra être fait en respect des délais légaux.

Encore deux mois au maximum donc pour une sortie de crise. Apparemment, tout se décidera au sommet de juin. Mais entre-temps, les Togolais peuvent se surpasser pour s'entendre sur l'essentiel.

Kpélatia Biva

Produits halieutiques venus d'ailleurs

Le Togo interdit l'importation du Tilapia sur son sol

Considérant l'alerte donnée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Ministère togolais de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche et le Ministère du commerce et de la promotion du secteur privé, dans un arrêté interministériel, interdisent provisoirement l'importation du Tilapia au Togo.

Pendant toute la durée de l'interdiction, il sera procédé à la saisie et à la destruction de toute espèce de tilapia sauvage et/ou d'élevage de produits dérivés de tilapia importés. Cependant, le tilapia élevé ou pêché dans les eaux togolaises ne comporte aucun risque et peut être consommé sans crainte.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ÉLEVAGE ET DE LA PÊCHE
REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE LA PROMOTION DU SECTEUR PRIVÉ

ARRÊTE INTERMINISTÉRIEL N° 0069/18 MAEP/MCPSP
Portant interdiction provisoire d'importation de tilapia au Togo

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ÉLEVAGE ET DE LA PÊCHE
ET
LE MINISTRE DU COMMERCE ET DE LA PROMOTION DU SECTEUR PRIVÉ

Vu la loi n° 98-012 du 11 juin 1998 portant réglementation de la pêche ;
Vu la loi n° 99-002 du 12 février 1999 relative à la police sanitaire des animaux sur le territoire de la république togolaise ;
Vu le décret n° 2012-004/PR du 29 février 2012 relatif aux attributions des ministres d'Etat et ministres ;
Vu le décret n° 2012-006/PR du 07 mars 2012 portant organisation des départements ministériels ;
Vu le décret n° 2015-041/PR du 28 juin 2015 portant composition du gouvernement, ensemble les textes qui l'ont modifié ;
Vu le décret n° 2016-186/PR du 28 décembre 2016 portant approbation du document de la politique agricole nationale pour la période de 2016-2030 ;
Vu l'arrêté n° 048/MAEP/CAB/SG/DEP du 25 avril 2007 portant contrôle officiel des denrées animales et d'origine animale ;
Vu l'arrêté n° 074/MAEP/CAB/SG/DE du 23 juillet 2012 portant ajouts et modification de l'arrêté n° 048/MAEP/SG/DEP du 20 avril 2007 portant fixation des conditions d'exportation, d'importation, de production et de mise sur le marché des denrées alimentaires d'origine animale et halieutique ;

Considérant l'alerte donnée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) en date du 26 mai 2017 à Rome, sur l'apparition d'un virus mortel affectant les tilapias dénommé « Virus du tilapia lacustre (TILV) » et son degré de propagation,

ARRÊTENT

Article 1^{er} : L'importation, la détention en vue de la vente, la mise en vente, la vente, l'exposition et la distribution à titre gratuit de poisson tilapia sauvage ou d'élevage, vivant, sous forme d'œufs, de juvéniles, de géniteurs ou de poisson tilapia mort sous forme congelée ou dérivé sont interdites sur le territoire national.

Article 2 : Les titres d'importation des autres produits halieutiques et de leurs dérivés ne peuvent être délivrés que sur une autorisation de l'Autorité vétérinaire nationale.

Article 3 : Les produits halieutiques et leurs dérivés autorisés doivent être accompagnés de documents indiquant leur origine et de certificat vétérinaire dûment visé par un vétérinaire officiel du pays d'origine.

Article 4 : Par dérogation aux dispositions du présent arrêté, les opérateurs économiques importateurs de produits halieutiques au titre de transit international peuvent être autorisés sous les conditions strictes d'escorte douanière.

Article 5 : Pendant la durée de l'interdiction, il sera procédé à la saisie et à la destruction de toute espèce de tilapia sauvage et/ou d'élevage et produits dérivés de tilapia importés conformément aux dispositions relatives à la police sanitaire des animaux et sans préjudice des poursuites et sanctions prévues par la réglementation en vigueur.

Article 6 : Le tilapia élevé ou pêché dans les eaux togolaises ne comporte aucun risque et peut être consommé sans crainte.

Article 7 : Les secrétaires généraux du ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche et du ministère du commerce et de la promotion du secteur privé sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lomé le, ...18 AVR. 2018

Le ministre du commerce et de la promotion du secteur privé
SIGNE
Essossimna LEGZIM-BALOUKI

Le ministre de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche
SIGNE
Col. Ouro-Koura AGADAZI

AMPLIATIONS:

Cab/PR (CR).....	1
Cab/PM (CR).....	1
Cab/MAEP.....	1
Cab/MCPSP.....	1
Cab/MEF.....	1
SG/MAEP.....	1
Tous Ministères.....	31
Toutes Directions MAEP.....	15
Toutes Directions MCPSP.....	
JORT.....	1

Pour Ampliation
Le Secrétaire général
GÉRARD HÉLÈNE NEMÉ



COMMUNIQUE DE PRESSE

Lomé, le 03 Avril 2018 -TOGO CELLULAIRE effectue depuis le début de l'année 2018 des travaux de modernisation de son réseau dans l'optique de fournir un service de qualité.

Cette modernisation vise essentiellement à offrir une meilleure couverture et une meilleure qualité du service internet mobile grâce à une extension et une densification du réseau 2G/3G/3G+ sur l'ensemble du territoire national.

Elle consiste à inscrire durablement le réseau mobile dans une nouvelle génération plus fluide d'accès aux services.

TOGO CELLULAIRE informe son aimable clientèle que ces travaux en cours génèrent des perturbations sur les communications voix et data.

TOGO CELLULAIRE présente à l'avance ses excuses à sa clientèle et rassure que tout sera mis en œuvre pour limiter les désagréments.

LA DIRECTION GENERALE

Pour obtenir plus d'informations : Appelez le 888

Page Facebook: www.facebook.com/Togocel; Site web: www.togocel.tg



Actualité

Forum entrepreneurial des jeunes :

La CNJE outille 300 jeunes étudiant sur le concept de l'entreprenariat

La demande d'emploi devient plus en plus forte, alors que la fonction publique n'arrive plus à satisfaire cette demande. Le gouvernement togolais dans le cadre de sa lutte contre le chômage sous toutes ses formes, a mis en place une politique de promotion de l'auto emploi et de l'entreprenariat des jeunes. Dans cette logique, la Coordination Nationale de la Jeunesse Estudiantine (CNJE) a initié avec l'appui du Le Fonds d'Appui aux Initiatives Economique des Jeunes (FAIEJ), du RJEA et d'autres structures partenaires, un forum entrepreneurial des jeunes étudiants placé sous le thème : « l'entreprenariat des jeunes pour un Togo émergent ». C'était le samedi 14 avril dernier à Lomé.

L'objectif de la CNJE en organisant ce forum est de faire la promotion de l'entreprenariat au niveau des étudiants.

La Jeunesse Estudiantine en s'inspirant du discours du Chef de l'Etat adressé à la Nation togolaise le 03 janvier dernier, qui faisait de l'entreprenariat des jeunes une solution au chômage, veut à travers ce forum apporter un soutien à l'action du gouvernement dans sa promotion de l'auto emploi, et à participer à la réduction du chômage. Elle vise également à amener toute la jeunesse estudiantine à participer à la construction du pays.

Plus de 300 jeunes



La table d'honneur

étudiants ont échangé sur différentes thématiques de l'entreprenariat lors de ce forum qui, se veut de former de grands entrepre-

neurs de demain. Des panels et conférences, ainsi que des ateliers pratiques ont aussi meublé ce forum. Cette rencontre va

permettre aux étudiants de partager leurs expériences et conseils acquis, pour la promotion des valeurs citoyennes.

Pour de nouvelles perspectives, la CNJE promet d'être régulièrement sur le terrain, à travers des actions de promotion des valeurs civiques et patriotiques en faveur de la jeunesse, des actions mettant en honneur le savoir-faire de la jeune fille, des formations et bien d'autres activités pour un Togo émergent. Le FAIEJ et l'Agence Nationale pour l'Emploi (ANPE) contribuent à la diminution du chômage dans le pays.

Notons que la CNJE est une Association indépendante représentée dans les universités publiques et privées du Togo. Elle compte plus de 13000 membres. Elle s'engage à promouvoir les valeurs civiques, patriotiques et participer aux cotés des pouvoirs publics au développement du pays.

Kahf Djobo

Egypte:

Le procès d'Hayatou concernant le contrat CAF-Lagardère a débuté

Le procès d'Issa Hayatou devant la Cour économique du Caire a débuté ce 16 avril 2018. L'ex-président de la Confédération africaine de football (CAF) est soupçonné par la justice égyptienne d'avoir enfreint les règles locales de la concurrence lorsqu'il a co-signé un gigantesque contrat médias/marketing avec la société française Lagardère Sports.

Reporté à plusieurs reprises depuis 13 mois, le procès de l'ex-homme fort du football africain a débuté, ce 16 avril 2018 au Caire. Issa Hayatou, président de la Confédération africaine de football (CAF) de 1988 à 2017, et son ancien Secrétaire général, Hicham El Amrani, sont soupçonnés par les autorités égyptiennes d'avoir « enfreint la loi égyptienne de la concurrence », d'avoir eu recours à « des pratiques

anticoncurrentielles » et ce en « abusant de leur position dominante sur le marché égyptien », le siège de la CAF étant au Caire.

A l'origine de cette procédure judiciaire, il y a un contrat d'un milliard de dollars signé par Issa Hayatou et Hicham El Amrani, en tant que mandataires de la CAF, le 28 septembre 2016 au Caire, avec Lagardère Sports. Ce contrat porte sur la cession de la gestion des droits médias et marketing du football africain, pour la période 2017-2028.

Une longue procédure

Ce deal a en effet entraîné la plainte d'une entreprise égyptienne, Presentation Sports (PS). PS affirme en effet avoir tenté en vain de concurrencer LS sur ce dossier alors que la société française et la CAF étaient déjà en négociations exclusives depuis le 12 juin 2015.

Saisie, l'autorité égypt-



tienne de la concurrence (ECA) a réclamé le 4 janvier 2017 que les deux dirigeants soient renvoyés devant la Cour économique du Caire (CEC). Une demande suivie d'effet par le procureur général d'Egypte le 12 mars 2017.

La Confédération africaine avait alors immédiatement réagi via un communiqué : « L'évocation de la moindre irrégularité dans cet accord commercial est dénuée de tout fondement et rejetée avec véhémence. La CAF dé-

fendra vigoureusement sa position, ses droits et sa réputation en utilisant tous les moyens légaux disponibles en droit international. »

Depuis, la nouvelle direction de la CAF a pris ses distances avec cette affaire. La procédure ne devrait toutefois pas en être moins longue, indique une source. Une autre, proche de la CEC, souligne que les deux hommes devraient être représentés par des intimés durant la procédure. La première journée d'audience a en tout cas seu-

lement été consacrée à la présentation de documents.

Un contrat en cours de renégociation

Issa Hayatou a perdu la présidence de la CAF le 16 mars 2017, après avoir été battu par le Malgache Ahmad lors de l'Assemblée générale électorale d'Addis-Abeba. Le Camerounais est ensuite retourné vivre dans le nord de son pays d'où il dirige l'Académie nationale de football (Anafoot).

Hicham El Amrani, lui, a quitté ses fonctions peu après la victoire d'Ahmad. Le Marocain fait actuellement office de directeur général du Comité de candidature de son pays pour l'organisation de la Coupe du monde 2026.

Quant au contrat en question, il fait l'objet d'une renégociation avec Lagardère Sports assurait récemment Ahmad à RFI.

Source : RFI

Le 27^{ème} Tour cycliste du Togo rentre dans l'histoire : Togocel marque sa présence sur la compétition

La 27^{ème} édition du Tour Cycliste International du Togo a pris fin dimanche dernier par la 6^{ème} et dernière étape qui s'est déroulée le dimanche 15 avril par un critérium à Agoè, sur un circuit fermé de 80 kilomètres. Si les coureurs venus de différents pays, ont pu se mettre en valeur, c'est aussi grâce à la présence et au soutien des sponsors durant toute la compétition.

En effet, parmi la brochette de sponsors présents sur le Tour, figure Togo cellulaire. Le maillot jaune de cette 27^{ème} édition du Tour Cycliste International du Togo a été confectionné à l'effigie du leader de la téléphonie mobile au Togo. L'on a souvenance qu'au cours de la conférence de presse

de lancement de la compétition le 30 mars dernier, les premiers responsables de Togocel avaient réitéré leur engagement derrière la Fédération Togolaise de Cyclisme (FTC) et Sporubub, la structure organisatrice de l'évènement. Dimanche passé, à l'apothéose de la compétition, marquée par



Le vainqueur du 27^{ème} tour cycliste International du Togo

la 6^{ème} et dernière étape à Agoè, sur un circuit fermé de 80 kilomètres, Togocel était encore présent pour réitérer son soutien à la petite reine.

M. Ago Bazaa Bawbady, Directeur Commercial et Marketing de Togocel a effectué le déplacement pour être aux côtés des cyclistes.

Sur le plan compétitif, c'est le Burkinabé Nikiéma Aziz qui a gardé le maillot jaune. Dotsè Blaise s'est adjugé le maillot du premier Togolais. La dernière étape avec arrivée groupée a été remportée par Cordeel Sander devant le français Mickael Danet. Le coureur ivoirien Bamba Karamoko a été élu meilleur jeune. Le Malien Yaya Diallo pour sa part a été élu coureur le plus combatif de l'épreuve.

M.F

D1

L'US Koroki victime d'un accident de circulation

La 24^{ème} journée du championnat national de football de première division a été disputée le week-end passé et a connu de fortunes diverses. Mais, quelques heures, après le terrain, un évènement malheureux a frappé la famille du football togolais.



Au retour de son match, livré contre l'AS OTR à Lomé, l'équipe de KorokiMètètè a été victime d'un accident de circulation. C'était dans la nuit du dimanche 15 au lundi 16 avril 2018. Le bus transportant les joueurs et le staff technique de l'équipe de Tchambaa été tamponné par un titan à la sortie nord de la ville de Notsè, précisément à Akamé dans la préfecture de Haho. Ce tragique accident, a occasionné des blessés graves. Aux dernières nouvelles, le chauffeur du bus, le coach, le Secrétaire Général Adjoint, ainsi qu'un joueur

de l'équipe ont été évacués sur Lomé, afin de bénéficier des soins dans des structures sanitaires plus équipées. Rappelons que l'Union Sportive Koroki est leader du championnat de D1 à

six (6) journées de la fin. Elle totalise quarante-huit (48) points devant Gomido de kpalmé et Sémassi de Sokodé qui sont à quarante-sept (47) points chacun.

M.F



LES NUMEROS VERT DE L'OTR

POUR SIGNALER TOUT FAIT SUSPECT VEUILLEZ COMPOSER
N° VERT 8280
Anticorruption

POUR TOUT RENSEIGNEMENT INFORMATION OU CONSEIL VEUILLEZ COMPOSER LE
N° VERT 8201
Renseignements

OTR
UNION TOGOLAISE DES RUGBISTES

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

AMELIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES
CENTRE DE FORMALITES DES ENTREPRISES (CFE)

Désormais,
Créez votre
SARL par acte sous seing privé avec seulement 29 250 FCFA sans avoir recours au notaire, avec un montant du capital social librement déterminé par les associés dans les statuts et sans paiement de droits d'enregistrement et de timbres.

N.B.: MODELE DE STATUTS SARL: www.cfetogo.org
Tél: 22 20 63 60 / 22 20 23 00 Email: cfe@cfetogo.tg
Togo, la destination parfaite pour la croissance de vos affaires!



INTERNET TRÈS HAUT DÉBIT JUSQU'À 100 Mbps DÉJÀ DISPONIBLE AU TOGO

**LA FIBRE OPTIQUE CHEZ VOUS DISPONIBLE DANS
LES ZONES SUIVANTES :**

- ✓ **AGOÈ,**
- ✓ **BAGUIDA,**
- ✓ **BOULEVARD CIRCULAIRE,**
- ✓ **FOREVER,**
- ✓ **ZONE PORTUAIRE,**
- ✓ **ABLOGAMÉ,**
- ✓ **KODJOVIAKOPÉ,**
- ✓ **NYÉKONAKPOÈ,**
- ✓ **RÉSIDENCE DU BÉNIN,**

& DANS LES AUTRES CITÉS.

LES EXTENSIONS SE POURSUIVENT DANS LES AUTRES QUARTIERS DE LOMÉ.

**RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT VOTRE OFFRE FIBRE DANS
TOUTES LES AGENCES DU GROUPE TOGO TELECOM
& BÉNÉFICIEZ DES AVANTAGES EXCEPTIONNELS !!!**

Adopter La Fibre du Groupe TOGO TELECOM, c'est participer au développement du Togo.

Récépissé n°0254/29/10/04 HAAC

L'ÉVEIL
de la nation

Siège : Qt Adidoadin, non loin de Jess Coiffure
Tél: (00228) 22 32 85 95

Directeur de Publication:
Sama T. DJOBO
(00228) .90 03 17 74
.98 62 72 72

Rédaction:
Biva KPELAFIA,
Sam DJOBO,
Moudjib FALANA
Kahf DJOBO

Secrétariat :
AGBERE Takira
Imprimerie :
Direct Sprint
Tirage :
2.500 exemplaires